

OUM

Direction artistique : Jean-François Rivest

CONCOURS DE CONCERTO édition 2023

Profil du concours

Le Concours de concerto de l'Orchestre de l'Université de Montréal (OUM) a pour objectif la mise en valeur de trois solistes lors d'une prestation à l'un des concerts de la saison 2023-2024 de l'OUM. Les candidates et candidats choisis recevront l'un des prix ci-dessous :

1^{er} prix – **Prix Peter et Mary Jane White** : 2 500 \$
2^e prix : 1 500 \$
3^e prix : 1 000 \$

Règlement

- Les candidates et candidats inscrits devront présenter un **concerto en entier**.
- Seuls les concertos composés **à partir de 1760** sont admissibles au Concours.
- Vous ne pouvez présenter à nouveau une œuvre que vous avez déjà présentée à une édition antérieure du Concours de concerto de l'OUM.
- Le concerto peut être refusé par le chef d'orchestre pour des questions d'instrumentation. Si vous avez des doutes, veuillez présenter votre projet à l'avance au chef.
- Les concertos devront préférablement être exécutés **de mémoire**.
- Les candidates et candidats devront fournir **la partition en format numérique (PDF)** à la gérance de l'OUM avec leur *formulaire d'inscription*.
- Les candidates et candidats devront **organiser et défrayer eux-mêmes leur accompagnement instrumental** (obligatoire).

Qui peut y participer?

- Les candidates et candidats doivent être instrumentistes et être inscrits à l'un des programmes d'interprétation de la Faculté de musique de l'Université de Montréal au moment du Concours.
- Pour les candidates et candidats inscrits au baccalauréat en musique, au programme *accès aux études universitaires en musique* ou pour tout autre statut spécial, la recommandation écrite du professeur est exigée ainsi que l'approbation du chef.
- Le Concours de concertos de l'OUM comprend deux catégories : **concerto solo** et **concerto présentant plus d'un soliste**. Les étudiantes et étudiants qui ont déjà été lauréats dans l'une des deux catégories ne peuvent se représenter dans celle-ci, mais peuvent se présenter dans l'autre.

Quand et comment?

Le *formulaire d'inscription* se trouve sur la [page de l'OUM](#). Jumelé à la version numérique de la partition, celui-ci doit être retourné par courriel **avant le vendredi 17 février 2023 à 16h**. Compte tenu des délais requis pour l'organisation d'une telle activité, les demandes reçues après cette date ne seront pas considérées.

Le Concours aura lieu à la salle Claude-Champagne les mercredi 8 (*premier tour* de 10h à 16h) et jeudi 9 mars 2023 (*finale* de 9h à 12h). Les candidats inscrits devront se présenter à une séance de tirage au sort qui déterminera l'ordre des concurrents **le mardi 21 février 2023 à 16h** au foyer de la salle Claude-Champagne. Les candidats doivent obligatoirement se présenter à cette pîge ou déléguer une personne pour les représenter.

Pour toute question, contactez la gérance de l'OUM : grandsensembles@musique.umontreal.ca

Bonne chance !

Jean-François Rivest
Chef d'orchestre